



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE MONT-BLANC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Mont-Blanc, présidée par Monsieur le maire suppléant Michel Bédard et tenue le 15 octobre 2024, à 15h à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, place de la Mairie.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Michel Bédard, maire suppléant et conseiller
Madame Anne Létourneau, conseillère
Monsieur Alain Lauzon, conseiller
Monsieur Guy Simard, conseiller

EST PRÉSENTE EN VISIOCONFÉRENCE : Madame Carol Oster, conseillère

SONT ABSENTS : Monsieur Jean Simon Levert, maire
Monsieur Réal Tourigny, conseiller

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Matthieu Renaud, directeur général
Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Sous la présidence de Monsieur Michel Bédard, la séance spéciale est ouverte à 15h00.

RÉSOLUTION 12768-10-2024
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Guy Simard :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Octroi d'un contrat pour les travaux de stabilisation de talus – chemin des Lacs et affectations de crédits
4. Période de questions
5. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 12769-10-2024
**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS –
CHEMIN DES LACS ET AFFECTATION DE CRÉDITS**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a publié un appel d'offres pour les travaux de stabilisation de talus – chemin des Lacs;

CONSIDÉRANT QUE sept fournisseurs ont déposé une soumission le 10 octobre 2024, à savoir :



No de résolution
ou annotation

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TOTAL SOUSSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
David Riddell Excavation/Transport (9129-6558 Québec inc.)	129 878.07 \$
Excavation R.B. Gauthier inc.	131 531.66 \$
Nordmec Construction inc.	138 350.70 \$
Inter Chantiers inc.	147 995.57 \$
Les Entreprises LE-BO Constructions inc.	180 802.91 \$
9475-6905 Québec inc.	226 045.35 \$
10712957 Canada inc./Infrateck Construction	249 340.53 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de David Riddell Excavation/Transport (9129-6558 Québec inc.) est la plus basse et qu'elle est conforme au devis préparé par Équipe Laurence inc..

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon :

D'OCTROYER à David Riddell Excavation/Transport (9129-6558 Québec inc.) un contrat pour les travaux de stabilisation de talus – chemin des Lacs au montant de 112 962.01 \$ plus les taxes, pour un total de 129 878.07 \$, le tout conformément à son offre déposée le 10 octobre 2024 et aux conditions édictées au devis portant le numéro 2024-73. La présente résolution, de même que les documents d'appel d'offres constituent le contrat entre les parties.

D'AFFECTER la somme de 150 000 \$ de la réserve de la voirie au projet de stabilisation de talus sur le chemin des Lacs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Matthieu Renaud, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

Matthieu Renaud

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire suppléant invite les personnes présentes à la période de questions.

RÉSOLUTION 12770-10-2024 **LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Carol Oster de lever la présente séance spéciale à 15h05.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉE

Michel Bédard
Maire suppléant

Matthieu Renaud
Directeur général et greffier-trésorier